

# COMMUNE DE VILLEMATIER

**REUNION DU 28 MAI 2024**

## **PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à 21H00, le Conseil Municipal de VILLEMATIER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances où il avait été dûment convoqué, sous la présidence de M. Jean-Michel JILIBERT Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 24 mai 2024

Date d'affichage : 30 mai 2024

**PRESENTS** : MM JILIBERT, ESCULIE, ROGER, CISIOLA, SAINT-MARTIN, GUYET, VIDAL-GIBILY ADELL, CAMASSES

**ABSENTS EXCUSES** :

SAUNIER donne procuration à JILIBERT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

CARREY, DELAPORTE, ESCAFFIT, ESPARSEL, BENTOGLIO

Patricia ADELL est élue secrétaire de séance.

Séance 2024/ N° 4⇒DEL28052024-4-1

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 AVRIL 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance 2024/ N° 4⇒DEL28052024-4-2

**OBJET : ATTRIBUTION EN NON-VALEUR**

**VU** le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**VU** la présentation de demande en non-valeur n° 5953540012 transmise par Madame Christine CADRET, Comptable Public du SGC de GRENADE ;

**CONSIDÉRANT** que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Madame la Comptable Public dans les délais réglementaires ;

**CONSIDÉRANT** que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de 175.12€, réparties dans les titres de recettes émis entre 2020 et 2022, sur le Budget principal.

**ORDRE DU JOUR** :

● Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 avril 2024.

● Attribution en non-valeur.

● Fixation du prix plancher de matériel usagé pour vente.  
↳ Container maritime.

● AFFAIRES DIVERSES

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont dispose le Comptable Public ayant été mises en œuvre, il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de cette demande n° 5953540012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

☞ **DÉCIDE** d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demande en non-valeur n° 5953540012 jointe en annexe, présentée par Madame Christine CADRET, Comptable Public, pour un montant global de 175.12€ sur le Budget principal.

☞ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits au Budget principal 2024, à l'article 6541 Créances admises en non-valeur.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance 2024/ N° 4⇒DEL28052024-4-3

**OBJET : FIXATION DU PRIX PLANCHER DE MATERIEL USAGE POUR VENTE / CONTAINER MARITIME**

Lors de cette séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le container maritime ayant servi au stockage d'ancien mobilier scolaire doit être évacué.

Il se trouve sur l'emprise d'un futur espace de jeux.

Comme tout matériel n'ayant plus d'usage, il en propose la vente.

DENOMINATION	PRIX PLANCHER
Container maritime	800 € TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette proposition.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

**Le Maire, Jean-Michel JILIBERT**

